

BRUNO LE MAIRE MINISTRE DE L'ECONOMIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 19 mai 2017 N°003

www.economie.gouv.fr

Visite du site d'Arc International : Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, se félicite du redressement d'Arc, soutenu par son actionnaire, par ses partenaires financiers et par l'Etat.

A l'occasion d'une visite ce jour à Arques (62) sur le site industriel d'Arc International, Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, a constaté le redressement du groupe, pour lequel le Président de la République Emmanuel Macron s'est fortement mobilisé dès 2014. Il s'était en effet rendu à plusieurs reprises sur le site et avait salué le 27 juin 2016 l'accord intervenu avec les syndicats. Bruno Le Maire s'est félicité de la décision de son actionnaire principal et de ses partenaires financiers internationaux d'apporter au total 35 millions d'euros supplémentaires à Arc pour poursuivre ses investissements.

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, s'est rendu vendredi 19 mai sur le site industriel du groupe Arc International, leader mondial de la verrerie et des arts de la table, qui emploie 5 300 personnes en France, sur son site historique d'Arques dans le Pas-de-Calais.

Bruno Le Maire a pu constater à cette occasion la qualité du redressement de l'entreprise et de son outil industriel, ainsi que la motivation de ses équipes, attachées à leur entreprise et à son avenir. Arc a ainsi réalisé au premier trimestre des résultats supérieurs à ceux des années précédentes.

Ce redressement fait suite à l'arrivée dans le groupe, en mars 2015, de nouveaux investisseurs, menés par Dick Cashin. Ceux-ci ont investi 60 M€ dans l'entreprise, dans le cadre d'un plan soutenu par Emmanuel Macron alors Ministre de l'Economie.

A ce nouvel investissement s'est ajouté le soutien financier d'un consortium de fonds souverains, que le président de la République était venu annoncer sur le site. Arc est ainsi le premier investissement en France du RDIF (*Russia Direct Investment Fund*, le fonds souverain russe), conjointement avec CDC International Capital (une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations). Ce consortium a déjà mis 50 M€ à disposition de l'entreprise à l'automne 2016. Au total, Arc a investi 200 M€ dans son outil de protection depuis deux ans.

Avec l'appui du ministère de l'Economie, l'entreprise a pu annoncer aujourd'hui le versement de 10 M€ additionnels, de la part de son actionnaire principal M. Richard Cashin et 25 M€ de la part du consortium de fonds souverains.

« Le redressement d'Arc, dont l'Etat a été le catalyseur et pour lequel le Président de la République Emmanuel Macron s'est personnellement investi, est aujourd'hui une réalité. L'entreprise réalise un très bon





début d'année 2017. Les actionnaires et financeurs du groupe viennent de lui confirmer leur confiance en injectant 35 M€ supplémentaires dans l'entreprise pour soutenir son programme d'investissement. Ce geste fort est important pour Arc et tous ses partenaires, et je m'en félicite. C'est avec cette méthode partenariale que nous pourrons permettre aux entreprises en difficulté de retrouver une activité pérenne » a déclaré Bruno Le Maire.

Contact presse : Cabinet de Bruno LE MAIRE : Dimitri Lucas 06 88 21 81 52









Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux

